

Convocation faite le 29 août 2024

Séance du 5 septembre 2024

L'an deux mille vingt quatre, le cinq du mois de septembre, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT SATURNIN DU LIMET, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie 7, rue Principale, sous la présidence de Monsieur BEDOUET Gérard, Maire.

Etaient présents : BEDOUET Gérard, MADIOT Isabelle, DUTHEIL Olivier, HOGRET Yoann, GOHIER Arnaud, HESNAUX Delphine, CORMIER Catherine, ROGER Steve, CHABOT Freddy, MOISY Stéphane.

Absents et excusés : BODIER Robert, JANITOR Angéline, RICHARD Mickaël, CELLIER Lydia.
M. Stéphane MOISY est élu secrétaire de séance.

Liste des délibérations

Rapport d'activités 2023 - COMMUNAUTÉ de COMMUNES DU PAYS DE CRAON – N° 2024-37

A l'unanimité, le conseil municipal émet un avis favorable au rapport d'activité 2024 de la communauté de communes du Pays de Craon.

Eclairage public : rénovation des luminaires vétustes – N° 2024-38

Référence du dossier : RE-18-002-23 (remplacement de 41 luminaires) - Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve, à l'unanimité le projet présenté et donne son accord pour participer au financement proposé par TE53.

Redevances pour occupation du domaine public – N° 2024-39

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal valide les montants des redevances pour occupation du domaine public pour l'année 2024.

Droit de préemption urbain – N° 2024-40

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité, ne fait pas valoir son droit de préemptions sur la vente de parcelles situées 22 et 24 rue Principale.